

Éliminez la renouée, mais ATTENTION...

Depuis quelques années, la renouée du Japon et ses cousines (*Sakhaline* et *bohémienne*) se retrouvent sur nos terrains, fossés ou rives de cours d'eau. Cette plante vivace atteint rapidement de 2 à 3 m. de hauteur pendant l'été. Ses tiges, semblables au bambou, produisent des grappes de petites fleurs blanches à la fin de l'été.

La renouée semble inoffensive, mais il n'en est rien. Elle empêche la croissance des autres végétaux et d'appauvrit la biodiversité. Il faut donc limiter sa propagation, mais ATTENTION : mal contrôlée, elle peut gagner en force !



Comment contrôler la renouée ?

- Agissez rapidement.
- Choisissez la bonne façon de l'enlever : arrachage, bâchage ou excavation. Chaque technique demande des précautions particulières. Informez-vous.
- Placez tous les résidus (tiges, feuilles, racines et terre) dans des sacs de plastique noirs très épais, fermés hermétiquement.
- Disposez de ces sacs dans votre bac à ordures ou au lieu d'enfouissement.
- La renouée ne doit **jamais être compostée**, dispersée dans l'eau ou laissée à l'air libre.
- Nettoyez tous les équipements qui ont touché la plante (gants, souliers, pelle, pneus,...).
- Assurez un suivi rigoureux pendant les 5 années suivantes.

En savoir plus ?

- OBV Nord-Est du BSL (obv.nordestbsl.org), onglet « *activités et projets* »
- Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes (cqeee.org), onglet « *EEE* »

Bon été !

Shanti Sarrazin

communication@mrc-rn.ca